



Union  
syndicale  
**Solidaires 80**

## **RETRAITES : Retrait immédiat du projet de Loi Macron/Delevoye !**

Cet été, le rapport Delevoye sur les retraites a été rendu public. Il doit servir de base à la contre-réforme des retraites voulue par le gouvernement actuel sous la dictée du Medef. **Depuis 1993, les attaques contre les retraites sont continues.** Les gouvernements successifs, pour faire plaisir aux patrons, n'ont cessé d'allonger la durée d'activité, de repousser l'âge de départ à la retraite et de réduire le montant des pensions. Malgré les réformes successives et grâce à la mobilisation des salarié.es et de leurs organisations syndicales, **nous avons réussi à maintenir le régime de retraite actuel, dit « système par répartition ».** Celui-ci garantit encore à tou.te.s et tous, de partir en retraite et un niveau de vie à peu près correct.

### **5 bonnes raisons de s'opposer au projet Macron/Delevoye**

**1 - Le régime universel par points est injuste.** Il est destiné à faire des économies sur le dos des salariés du public et du privé et de toutes les générations en baissant le montant des pensions, en reculant l'âge de la retraite à taux plein et en allongeant la durée de cotisation.

La mise en place de nouvelles décotes recule l'âge réel de la retraite à 64 ans voire plus. Le retraité partant à l'âge légal de 62 ans, même avec une carrière complète (43 ans) verra sa pension amputée d'une décote.

**2 - La pension de retraite ne sera plus calculée sur les 25 meilleures années** dans le privé, **ou sur les 6 derniers mois** de traitement dans le public, mais **sur toute la carrière professionnelle**, prenant ainsi en compte les « moins bonnes années » (petits boulots, temps partiel, etc.). Aujourd'hui, ces « moins bonnes » années donnent droit à des trimestres, mais sont écartées du calcul de la retraite. Avec le système par points, ces années auront un impact négatif sur le montant de la retraite.

**3 - Les « pauses » de la vie professionnelle** (Maladie, invalidité, maternité, chômage...) prises en compte dans le régime actuel **sont remises en question** dans le régime par point. C'est la fin des mécanismes de solidarité. Celles et ceux qui ont eu des carrières hachées (notamment les femmes) seront encore plus pénalisés !

**4 - Le gouvernement propose que la valeur des points**, donc le montant de la pension soit **connue seulement au moment de la retraite**, en fonction de l'espérance de vie, du nombre de retraitées et de la situation économique. **C'est une baisse programmée des pensions**, qui vise à généraliser les retraites par capitalisation, et seulement pour ceux qui le pourront !

**5 - La retraite par points, c'est la disparition des 42 régimes de retraite existants**, qui prennent en compte toutes les spécificités professionnelles, les inégalités ou les contraintes particulières des différents métiers et reconnaissent des statuts liés à l'existence de services publics.

**Seule une mobilisation massive de toutes et tous, jeunes et moins jeunes, salarié.es du public et du privé, pourra stopper ce gouvernement !**

- Ni allongement de la durée de cotisation, ni recul de l'âge de départ, ni baisse des retraites !
- Non au régime universel par points - Maintien des 42 régimes existants !
- Retour à la retraite à 60 ans à taux plein pour toutes et tous.
- Pas une retraite en dessous du SMIC.

**Grève et manifestation**

**Mardi 24 septembre 2019 – 14 h - Maison de la culture - Amiens**